

Les enfants, les jeunes, et plus particulièrement les filles ainsi que les jeunes femmes, représentent le fondement de la coopération pour le développement ainsi que l'épine dorsale du travail de projet que nous réalisons grâce à vous, avec élan et enthousiasme, chères marraines et chers parrains, chères donatrices et chers donateurs.

Durant l'année financière écoulée, nous avons préservé nos acquis et abordé de nouveaux thèmes avec beaucoup de joie et d'émulation, cela bien souvent dans un environnement particulièrement difficile.

- Niger: le mariage des enfants conduit trop souvent à une grossesse précoce et à une interruption prématurée de la scolarité. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé, à fin 2014, un nouveau projet au Niger afin de lutter contre le mariage précoce. Notre travail dans l'un des pays les plus pauvres de la planète n'a de cesse de se développer.
- Région frontalière entre le Niger et le Nigeria: aux groupuscules qui génèrent une insécurité croissante en bombardant et semant la terreur dans les régions frontalières entre le Niger et le Nigeria, nous répondons par la formation des filles et des jeunes. Dans la région de Diffa, au sud-est du Niger, nous construisons de nouvelles écoles en coopération avec la DDC.
- El Salvador: ce pays souffre d'une criminalité extrêmement forte. Sans perspectives d'avenir, beaucoup de jeunes risquent de tomber dans la criminalité. Un projet innovant nous permet d'intégrer les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le marché du travail. Ils ont alors la possibilité de fonder une petite entreprise ou de se consacrer à une activité économique régulière, ce qui réduit d'autant leur risque d'être happés par la criminalité.
- Népal: De nombreuses filles interrompent prématurément leur scolarité. Nous avons donc mis sur pied un projet leur permettant de réintégrer l'école afin de terminer leurs études, puis nous les soutenons dans le processus d'intégration professionnelle. Le tremblement de terre dévastateur d'avril 2015 ne nous a pas trop interrompus dans notre travail, ce qui a permis à plus de 500 filles de réintégrer l'école durant l'année 2015.

Ces exemples de notre travail en attestent: votre fidélité et nos efforts communs ont porté leurs fruits. Nous vous en remercions de tout cœur!

Andreas Bürge

Président du comité
Plan International Suisse

Andreas Herbst

Directeur Plan International Suisse





LE RÉSEAU PLAN INTERNATIONAL

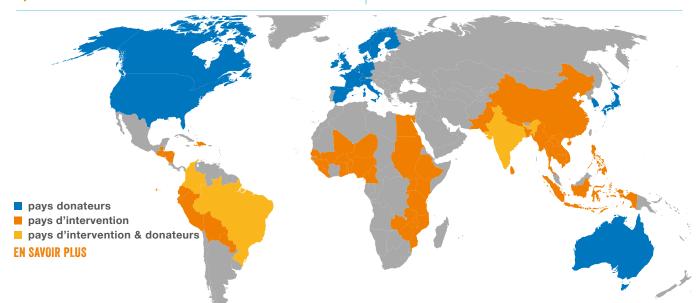
Plan International est une organisation humanitaire qui intervient dans 51 pays en voie de développement pour offrir aux enfants les plus marginalisés la possibilité de grandir et de s'épanouir librement. Depuis 1937, Plan International agit dans les zones les plus pauvres, auprès de millions d'enfants exclus, afin de satisfaire leurs besoins vitaux, de les protéger contre toutes les formes de violence et d'exploitation, de leur donner une éducation de qualité et de leur permettre de faire valoir leurs droits. Nous nous focalisons sur l'encouragement et la protection des jeunes filles, car ce sont elles qui souffrent le plus de la pauvreté et de ses conséquences.



PLAN INTERNATIONAL EN CHIFFRES (FISCALE 2015):

CRÉÉ EN 1937 | NOUS TRAVAILLONS DANS 82 580 COMMUNAUTÉS 1,4 MILLION D'ENFANTS PARRAINÉS | 51 PAYS D'INTERVENTION

1,1 MILLION DE MARRAINES ET PARRAINS 4 153 PROGRAMMES SUR LE TERRAIN



PLAN INTERNATIONAL SUISSE: AGIR AVEC VOUS

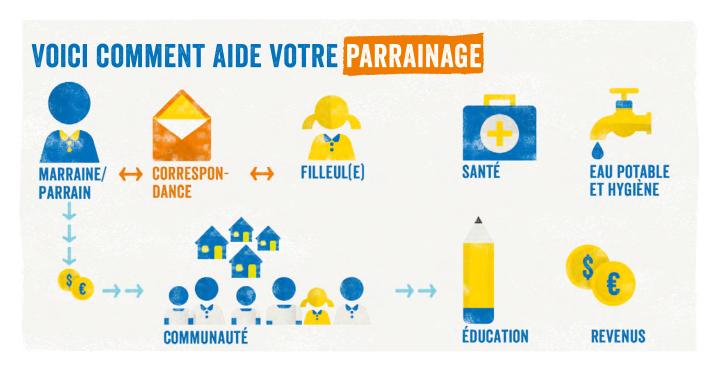
Plan International Suisse est membre du réseau Plan International depuis sa création en 2006. Les fonds que nous collectons sont directement versés sur le terrain, auprès des bureaux Plan International dans chaque pays bénéficiaire.

PLAN INTERNATIONAL SUISSE CONDUIT 4 ACTIONS PRIORITAIRES:

- La collecte de fonds pour financer des programmes de développement en faveur des enfants.
- L'accompagnement technique pour le montage, le suivi et l'évaluation de ces programmes.
- Le plaidoyer en Suisse auprès des institutions gouvernementales et des décideurs en faveur des droits des enfants.
- La sensibilisation du grand public aux droits des enfants.

PARRAINER UN ENFANT: UN SOUTIEN ESSENTIEL, UN IMPACT DURABLE

Les fonds issus du parrainage représentent près de 55 % des recettes de Plan International Suisse. Il s'agit donc d'une ressource indispensable à la réalisation de nos programmes de développement dans nos pays d'intervention. De plus, étant mutualisé, le soutien des parrains et marraines permet la mise en place de programmes d'envergure qui, à long terme, bénéficient aux enfants et à leur communauté.





DÉCOUVREZ CE QUE VOTRE SOUTIEN REND POSSIBLE



NÉPAL: FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR LES FILLES

Dans les districts de Baglung et de Parbat, au centre du Népal, Plan International Suisse conduit un projet afin de permettre aux filles qui ont dû interrompre leur scolarité pour des raisons financières de poursuivre leur formation. Grâce à des bourses et à des cours de soutien, Plan International leur permet de rester scolarisées ou de reprendre une scolarité, et donc de finir avec succès leur formation. Une fois celle-ci achevée, les filles peuvent effectuer un apprentissage puis bénéficient d'un soutien pour leur intégration dans le monde professionnel.

En 2015, 536 filles qui auraient dû quitter l'école pour des raisons financières ont obtenu une bourse et des cours de soutien.



EN SAVOIR PLUS



NIGER: LUTTE CONTRE LE MARIAGE DES ENFANTS

Dans l'Ouest africain, au Niger, 75 % des filles sont mariées avant 18 ans. Plan International s'engage, par un projet lancé en automne 2014, pour que les jeunes femmes ne soient plus contraintes de se marier précocement.

En 2015, quelque 200 filles ont eu la possibilité de suivre un cours les informant de leurs droits et des personnes auxquelles s'adresser lorsqu'elles apprennent qu'un mariage précoce est prévu pour elles. Dans les villes de la zone couverte par ce projet, 30 comités de protection composés d'enseignants, de travailleurs sociaux et de juges pour enfants ont été formés afin de représenter un service d'accueil pour les jeunes femmes victimes de la violence ou du mariage des enfants.

EN SAVOIR PLUS





EL SALVADOR: RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE DES JEUNES

Le chômage des jeunes en El Salvador se situe à près de 10 %; ils sont 42% à ne pas recevoir le salaire minimal, car nombre d'entre eux ne peuvent attester ni d'une formation complète ni d'une qualification professionnelle quelconque. Ce projet de Plan International Suisse doit permettre d'assurer l'intégration au marché du travail de 360 jeunes en trois ans. Cela sous forme d'un emploi ou d'un travail indépendant, et en particulier pour des jeunes femmes.

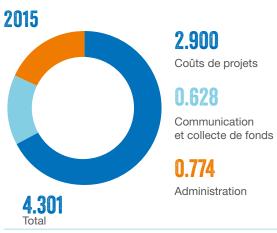
Jusqu'à fin 2015, 348 jeunes avaient déjà trouvé un poste dans le secteur des services, du commerce ou de l'industrie, malgré des défis de taille tels que la criminalité terrifiante qui sévit dans le pays. En outre, 47 jeunes ont fondé leur propre entreprise. Les objectifs fixés pour la moitié de la durée du projet sont donc déjà dépassés.

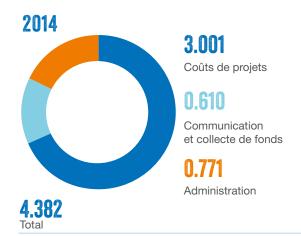


RAPPORT FINANCIER 2014-2015

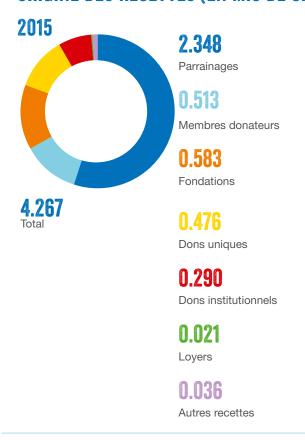
PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

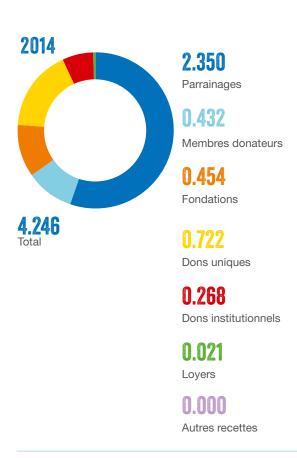
UTILISATION DES FONDS (EN MIO DE CHF)





ORIGINE DES RECETTES (EN MIO DE CHF)





RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision dans le cadre d'un contrôle restreint lors de l'assemblée générale de l'association Plan International Suisse Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de Plan International Suisse pour l'exercice arrêté au 30 juin 2015. Conformément aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 incombe au comité tandis que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous satisfaisons aux exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être décelées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées et appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne restituent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. En outre, nous n'avons pas trouvé d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous constatons que les coûts de programme de CHF 2 590 168.— comportent les versements aux projets et qui ls ont pu leur être imputés. De ce montant, la somme de CHF 2 052 940.— a été transférée à Plan International Inc. et la vérification en incombe à son instance de contrôle.

PricewaterhouseCoopers SA

Arno Frieser Expert-réviseur Réviseur responsable Isabel Collischonn Réviseur

Zurich, le 19 août 2015



	Annexe	Au 30.6.2015	Au 30.6.2014
		CHF	CH
Actif			
Liquidités		294'817.63	351'484.77
Dons et parrainages en attente	6	44'427.00	37'418.3
Autres créances Créances Plan International		229.68	213.9 ⁻ 107'835.20
Actifs de régularisation	4	158'885.42	107 633.20
ACTIFS CIRCULANTS		498'359.73	600'750.3
Caution des loyers		28'096.55	29'762.00
Immobilisations corporelles		20 000.00	20 102.0
Mobilier	3	1'583.34	4'124.9
Communication/informatique	3	10'210.30	17'772.2
Immobilisations incorporelles Site web	3	1.00	1.0
ACTIFS IMMOBILISÉS	S	39'891.19	51'660.1
AOTH 5 IMMODILISES		39 091.19	31 000.1
		538'250.92	652'410.52
Passif			
Dettes sur livraisons et prestations		25'611.45	97'579.80
Autres dettes à court terme		20'100.13	7'175.8
Dons et parrainages reçus d'avance	5	395'576.27	390'255.2
Comptes de régularisation passifs	7	31'464.00	43'082.5
CAPITAL ÉTRANGER		472'751.85	538'093.50
Fonds de recettes		116'554.24	201'434.24
FONDS DE CAPITAL (FONDS À AFFECTATION DÉFINIE)		116'554.24	201'434.2
Fonds libres		-51'055.17	-87'117.22
CAPITAL DE L'ORGANISATION		-51'055.17	-87'117.2
		5001050.00	0501440 5
		538'250.92	652'410.5

COMPTE D'EXPLOITATION

	Annexe	Du 1.7.2014 au	Du 1.7.2013 au
	7 11 1020	30.6.2015	30.6.2014
		CHF	CHI
		0111	Ol II
Dons		1'862'193.51	1'875'514.0
Parrainages		2'347'687.87	2'349'761.0
Loyers	10	20'580.00	20'580.0
Autres recettes		36'360.00	0.0
TOTAL DES RECETTES		4'266'821.38	4'245'855.1
Coûts de programmes	8	-2'590'167.91	-2'663'642.1
Coûts de programmes en Suisse	8	-31'889.10	-62'507.7
Coûts de défense et promotion des intérêts	8	-38'115.45	-49'867.4
Frais de personnel	8/9	-743'209.11	-736'099.7
Frais de loyer	8/10	-58'881.10	-59'322.3
Assurances choses/nettoyage	8	-7'553.65	-8'115.1
Frais de voyage	8	-43'752.76	
Frais administratifs	8	-105'504.08	-101'121.6
Publicité	8	-627'554.45	-610'269.6
Informations pour le parrainage	8	-40'084.60	-37'942.7
Amortissements	8/3	-14'639.50	-16'890.3
TOTAL DES CHARGES HORS RÉSULTAT FINANCIER		-4'301'351.71	-4'382'057.9
Pertes sur les cours		_6'272.77	-6'650.8
Gains sur les cours		21.35	1'027.6
Frais bancaires		-8'146.59	-8'504.0
Revenu des intérêts		110.39	1'707.0
Résultat financier total		-14'287.62	-12'420.2
nesultat iiilaliolei totai		-14 207.02	-12 420.2
CHARGES EXTRAORDINAIRES	11	0.00	-12'123.8
Affectation des fonds liés		-669'440.00	-933'740.5
Utilisation des fonds liés		754'320.00	732'306.3
Dissolution du capital de l'organisation		0.00	362'181.1
Affectation au capital de l'organisation		36'062.05	0.0
, institution, and suprime do norganisation		00 002.00	0.0
AUTRES RÉSULTATS		0.00	0.0
EXCÉDENT DES RECETTES		0.00	0.0
EXCEDENT DES RECEITES		0.00	0.0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2015

1. GÉNÉRALITÉS

L'association Plan International Suisse a été fondée le 3 juillet 2006.

Le siège de l'association se trouve à Zurich.

2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les principes de présentation des comptes appliqués par l'association sont conformes aux Recommandations relatives à la présentation des comptes se fondant sur RPC et RPC 21. Les charges et recettes sont régularisées par périodes (comptabilité d'exercice) en fonction de leur date d'origine. Les charges et recettes sont valables pour les périodes comptables respectives. Les liquidités ainsi que les créances/dettes en devises étrangères sont présentées dans le bilan, au cours en vigueur à la date de référence du 30 juin 2015. L'évaluation des devises étrangères du compte d'exploitation se fonde sur le cours en vigueur aux dates des transactions respectives. Les créances et dettes en CHF sont évaluées à leur valeur nominale.

3. ACTIFS IMMOBILISÉS

Les immobilisations figurent au bilan à raison de leurs coûts d'acquisition, en tenant compte des amortissements qui ont été effectués selon la méthode linéaire et calculés en fonction de la durée d'utilisation correspondante. (prt = pro rata temporis) | (prt = pro rata temporis)

	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles Tota	
	Amortisse-	Communication/	Immobilisations	
	ments du mobilier	amortissements		
	25% (prt)	informatique 50 %		
		(prt)		
	CHF	CHF	CHF	CHF
		- · · ·	- · · ·	- · · ·
Etat au 1.7.2014	31'408.80	96'735.15	47'276.20	47'276.20
Entrées	0.00	4'536.00	0.00	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 30.6.2015	31'408.80	101'271.15	47'276.20	47'276.20
CORRECTIONS DE VALEUR				
Etat au 1.7.2014	27'283.86	78'962.95	47'275.20	47'275.20
Entrées	2'541.60	12'097.90	0.00	0.00
Etat au 30.6.2015	29'825.46	91'060.85	47'275.20	47'275.20
VALEUR COMPTABLE	1'583.34	10'210.30	1.00	1.00

4. ACTIFS DE RÉGULARISATION

Les actifs de régularisation pour la LPP se montent à CHF 22 014.25, et pour la LAA/l'IJM/l'AVS à CHF 11 871.17; s'y ajoutent deux dons de CHF 125 000.-.

5. DONS ET PARRAINAGES REÇUS D'AVANCE

Des dons et parrainages à raison de CHF 395 576.27 ont déjà été versés et concernent l'année financière consécutive. Les contributions de parrainages sont régularisées en fonction des périodes.

6. DONS ET PARRAINAGES EN ATTENTE

Les créances de dons et parrainages en attente de CHF 44 427.- sont indiqués à leur valeur nominale.

7. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation des passifs de CHF 31 464.– se compose de CHF 21 744.– pour la régularisation des vacances ainsi que de CHF 9 720.– pour la régularisation des coûts de révision.

8. EXPLICATION DU COMPTE D'EXPLOITATION

		Du 1.7.2014 au	Du 1.7.2013 au	
		30.6.2015	30.6.2014	
		CHF	CHF	
COLLECTE DE FONDS		3		
Publicité		627'554.45	610'269.69	
	14.500/			10.000/
Total collecte de fonds	14.59%	627'554.45	610'269.69	13.93 %
ADMINISTRATION				
Frais de personnel		587'597.91	585'514.70	
Frais de loyer		58'881.10	59'322.30	
Assurances choses/nettoyage		7'553.65	8'115.10	
Frais administratifs		105'504.08	101'121.61	
Amortissements		14'639.50	16'890.39	
Total administration	18.00%	774'176.24	770'964.10	17.59%
Total administration	10.00 /0	77 1 17 0.2 1	770 00 1.10	17.00 70
COÛTS DE PROJETS				
		2'590'167.91	2'663'642.15	
Coûts de projets				
Frais de voyage		43'752.76	36'279.20	
Coûts de programmes en Suisse		31'889.10	62'507.70	
Frais de personnel Zurich		155'611.20	150'585.00	
Coûts de défense et promotion des		38'115.45	49'867.40	
intérêts		00 110.40	49 007.40	
Informations pour le parrainage		40'084.60	37'942.70	
Total des coûts de projets	67.41%	2'899'621.02	3'000'824.15	68.48%
, ,				
TOTAL DES CHARGES	100.00 %	4'301'351.71	4'382'057.94	100.00 %
	100.00 70		1 002 007101	100.00 /0

9. FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel englobent des charges de 730 % (année précédente 640 %) de postes (état au 30.6.2015). Les charges dues aux salaires horaires représentent CHF 26 716.10.

10. FRAIS DE LOYER

Les frais de loyers de CHF 58 881.10 sont diminués par les revenus des loyers (sous-location) de CHF 20 580.–. Il en résulte une charge nette de loyer de CHF 38 301.10.

11. CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires de l'année précédente se rapportent à la votation AVS de l'année 2012.

12. TRAVAIL BÉNÉVOLE

Le comité de Plan International Suisse travaille bénévolement et ne reçoit aucune rémunération.

13. EVALUATION DES RISQUES

Le comité a procédé régulièrement à des évaluations suffisantes des risques et a introduit d'éventuelles mesures correspondantes afin de garantir que le risque d'une assertion erronée dans la présentation des comptes puisse être qualifiée de minime.

TABLEAU DE LA VARIATION DU CAPITAL

Le fonds des recettes a été adapté en conséquence au cours de l'exercice.

Désignation (tous les montants sont en CHF)	Solde au 30.6.2014	Affectation	Utilisation	Solde au 30.6.2015
Fonds pour les filles	152'685.69	541'222.00	590'000.00	103'907.69
Fonds de solidarité	48'748.55	112'815.00	150'000.00	11'563.55
Fonds d'urgence	0.00	15'403.00	14'320.00	1'083.00
TOTAL DU CAPITAL EN FONDS	201'434.24	669'440.00	754'320.00	116'554.24

Fonds pour les filles: projets en faveur des filles en El Salvador, au Vietnam, au Mali et au Népal

Fonds de solidarité: projets au Cambodge

Fonds d'urgence: projets au Soudan du Sud, aux Philippines et au Népal

Le fonds non affecté du capital de l'organisation a été adapté en conséquence au cours de l'exercice.

Désignation (tous les montants sont en CHF)	Solde 30.06.14	Affectation	Utilisation	Solde 30.06.15
Fonds libre	-87'117.22	36'062.05	0.00	-51'055.17
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	-87'117.22	36'062.05	0.00	-51'055.17



PLAN INTERNATIONAL SUISSE

Badenerstrasse 580 | 8048 Zurich | T +41 (0)44 288 90 50 | info@plan.ch Compte de dons: CCP 85-496212-5





